

Réponse de Philippe Poutou à l'ARDEVA et au Comité Anti-Amiante Jussieu

Le NPA et moi même partageons dans leur intégralité vos trois propositions concernant l'évolution nécessaire de la loi concernant les catastrophes sanitaires et environnementales. De nombreux et nombreuses militant•e•s de notre parti sont investis dans leur syndicat (à la CGT, la Confédération Paysanne ou à Solidaires...) et dans les CHSCT dans des procédures judiciaires et des luttes concernant l'amiante, les produits chimique et le nucléaire.

Comme vous, nous pensons que la loi doit évoluer et prendre en compte la notion de crime délibéré, sanctionner les décideurs au plus haut niveau et intégrer l'obligation d'enquête préliminaire.

Nous défendons également l'attribution de l'ACAATA à l'ensemble des travailleurs du privé et du public comme le réclamait déjà en 2008, Jean-Paul Delevoye, le Médiateur de la République. « Comment justifier qu'entre deux salariés exposés à l'amiante, l'un ne pourra prétendre au bénéfice d'une réparation simplement parce que l'entreprise qui l'employait n'est pas répertoriée sur une des listes fixées par arrêté ministériel ou simplement parce que la période à laquelle il a été exposé n'est pas cataloguée ? »

À ce titre nous soutenons les 170 cheminot•e•s qui passeront en bureau de départage le mercredi 21 juin 2017 à 9 h salle A31 au 3^e étage au 27, rue Louis Blanc, 75010 Paris avec le syndicat SUD Rail.

Nous pensons également que le préjudice d'anxiété doit être accordé à l'ensemble des travailleurs•euses qui même sans avoir déclaré de maladie ont été reconnu comme ayant été en contact avec l'amiante dans leur vie professionnelle ou du fait de la vie professionnelle de leur conjoint.

Enfin, l'empoisonnement par les produits chimiques dans l'agriculture et l'industrie, par les radiations dans l'énergie et les transports ou par les produits de substitution à l'amiante doit, selon nous, être traité avec la même rigueur et en pénalisant les mêmes responsables que celle que nous réclamons pour l'amiante.

Vous avez donc tout mon soutien personnel et la solidarité effective des militant•e•s du NPA

Philippe Poutou